Chammas & Marcheteau

Communiqué de presse

Paris, le 19 décembre 2023

Chammas & Marcheteau conseille Sweetch Energy dans sa levée de fonds de 25 millions d'euros (Energie/Environnement)

Chammas & Marcheteau a conseillé Sweetch Energy dans sa levée de fonds de 25 millions d'euros auprès de Crédit Mutuel Impact, d'Axeleo Capital et des partenaires historiques de la société, notamment Demeter, Go Capital Future Positive Capital, EDF et Compagnie Nationale du Rhône.

Créée en 2015, Sweetch Energy est une entreprise d'énergie renouvelable spécialisée dans l'énergie osmotique et engagée dans un monde neutre en carbone.

Ce nouveau financement va permettre à la société d'engager de nombreux projets, notamment le lancement d'un premier démonstrateur de production d'électricité mettant en œuvre sa technologie INOD® début 2024, la mise en place de ses premières lignes d'assemblage industriel, et l'extension de l'énergie osmotique en Amérique du Nord.

L'équipe de Chammas & Marcheteau était composée de Lola Chammas (associée), Arys Serdjanian et Nathan Joder (avocats).

A propos de Chammas & Marcheteau

Chammas & Marcheteau, société d'avocats indépendante, accompagne les entreprises et les fonds d'investissement dans leurs transactions et leur stratégie de développement en France et à l'international. Fort de 60 spécialistes du droit des affaires, dont 13 associés, il propose à ses clients des expertises en Private Equity, Fusions-Acquisitions, Fonds et Services Financiers, Corporate, Fiscalité, Propriété Intellectuelle et Technologies de l'Information, Restructuration et Retournement ainsi qu'en Droit Social.